



**Réunion publique
Embellir Votre Quartier
Proposition Rue de la Jonquière**

Jeudi 28 novembre 2024 – Be-coworking



Etaient présents

- Geoffroy Boulard, Maire du 17^e arrondissement.
- Philippe Guerre, adjoint au Maire du 17^e en charge des animations, des événements, de la vie associative et des métiers d'art. Chargé du conseil de Quartier La Fourche-Guy Môquet
- Hugues Charpentier, adjoint au maire du 17^e en charge de la sécurité, de la prévention, de la tranquillité publique et de la politique de la ville. Chargé du conseil de Quartier Epinettes-Bessières.
- Christophe Ledran, adjoint au maire du 17^e en charge de la coordination des travaux sur l'espace public, du suivi des chantiers, des mobilités. Chargé du conseil de quartier Pereire-Malesherbes.
- Lourdes Fernandes, adjointe au Maire du 17^e en charge de la lutte contre la grande exclusion et de la précarité.
- Pierre-François Logereau, adjoint au Maire du 17^e en charge des commerces, de l'artisanat et de la médiation entre professionnels et habitants.
- Les services de la Section Territoriale de Voirie.

- Les services de la Mairie du 17^e, espace public.

Introduction

Geoffroy Boulard remercie les élus présents : Hugues Charpentier, adjoint au Maire en charge du conseil de quartier Epinettes-Bessières et Philippe Guerre, adjoint au Maire en charge du conseil de quartier La Fourche-Guy-Môquet, Pierre-François Logereau en charge du commerce et de l'artisanat, Lourdes Fernandes, en charge de la lutte contre la grande exclusion.

L'objectif de cette réunion est de présenter aux habitants et usagers la suite d'un programme qui a été présenté il y a deux ans. L'enjeu est de discuter d'un projet qui a été évalué financièrement et qui va être lancé en 2025. Il s'agit d'un projet de piétonisation partielle de la rue de la Jonquière. Il s'agit donc d'une réunion d'information au cours de laquelle il sera possible d'échanger avant de lancer les travaux.

D'autres rues du quartier sont concernées.

Rue Lacaille, qui fait partie des premières opérations du programme. Tous les habitants de cette rue avaient été réunis, sous le même modèle que la présente réunion.

Rue D'autancourt a été livrée avec un peu de retard, mais avait également fait l'objet de réunions publiques d'information.

À chaque fois que des travaux doivent démarrer dans une rue, le Maire explique qu'il estime que tous les habitants de la rue, même s'ils n'ont pas pu assister à toutes les réunions, puissent être associés.

Un habitant : *Depuis les affichettes posées un peu partout, j'ai fait une recherche sur internet pour essayer de trouver le programme complet de ce qui allait se passer dans le 17^e. Je n'ai pas trouvé le plan Lacaille, D'autancourt etc. ... Allez-vous nous proposer quelque chose en voie de déploiement ?*

Réponse (le Maire du 17^e) : *Oui, en voie de déploiement, mais avant que l'on déploie, on consulte. Oui, les budgets sont votés, le projet va être lancé, mais on a besoin de votre retour, de savoir ce que vous pensez et si vous n'avez pas trouvé les informations, vous avez le site de la Mairie du 17^e et sur les conseils de quartier, vous avez toutes les informations :*

<https://mairie17.paris.fr/pages/donnez-votre-avis-sur-votre-quartier-20695>

Nous allons vous le proposer à nouveau parce que c'est l'occasion de le faire. Nous avons une réunion de présentation et l'idée est que vous puissiez interagir, et après, nous vous proposerons une phase de validation. Car moi je crois aussi que sur un projet comme ça, structurant, il est nécessaire que les habitants puissent s'exprimer. Je proposerai donc que ce projet soit soumis au vote des habitants. Je ne suis pas obligé de le faire, mais il sera soumis au vote, vous pourrez vous exprimer : oui ou non. Cette phase de vote va démarrer assez vite.

Nous allons vous présenter l'ensemble du projet, inscrit dans le programme Embellir Votre Quartier, qui est un programme de la Ville de Paris. Il vise à concentrer, c'était l'objectif initial, des travaux d'aménagement majeurs dans un quartier sur 18 mois et ne pas y revenir sur les 6 années de la mandature. C'était l'objectif initial, le COVID est venu perturber le programme de la Mairie centrale. Moi j'ai souhaité qu'on y participe, c'est votre quartier qui a bénéficié du 2^e programme, le premier était Ternes-Maillot, qui a vécu de grosses transformations. On a profité que le tramway s'étende pour y ajouter des travaux au-delà de la Porte Maillot, pour améliorer le quartier, toujours en concertation avec les habitants. Vous êtes le deuxième programme de la mandature et ça va s'arrêter là puisque la Ville de Paris m'a fait comprendre qu'elle n'avait plus d'argent pour faire les autres quartiers. Ce qui créait une inégalité de traitement avec d'autres quartiers.

I. Présentation du projet

Premier point sur la démarche de concertation :

Embellir Votre Quartier (EVQ) est un programme qui se décline dans tout Paris, sur plusieurs quartiers à la fois, dans chaque arrondissement.

EVQ a commencé dans ce quartier en 2022 avec un grand diagnostic des deux quartiers La Fourche – Guy Moquêt et Epinettes-Bessières, avec une première phase de concertation. L'idée centrale étant d'arriver à coordonner les travaux, ce qui sous-entend :

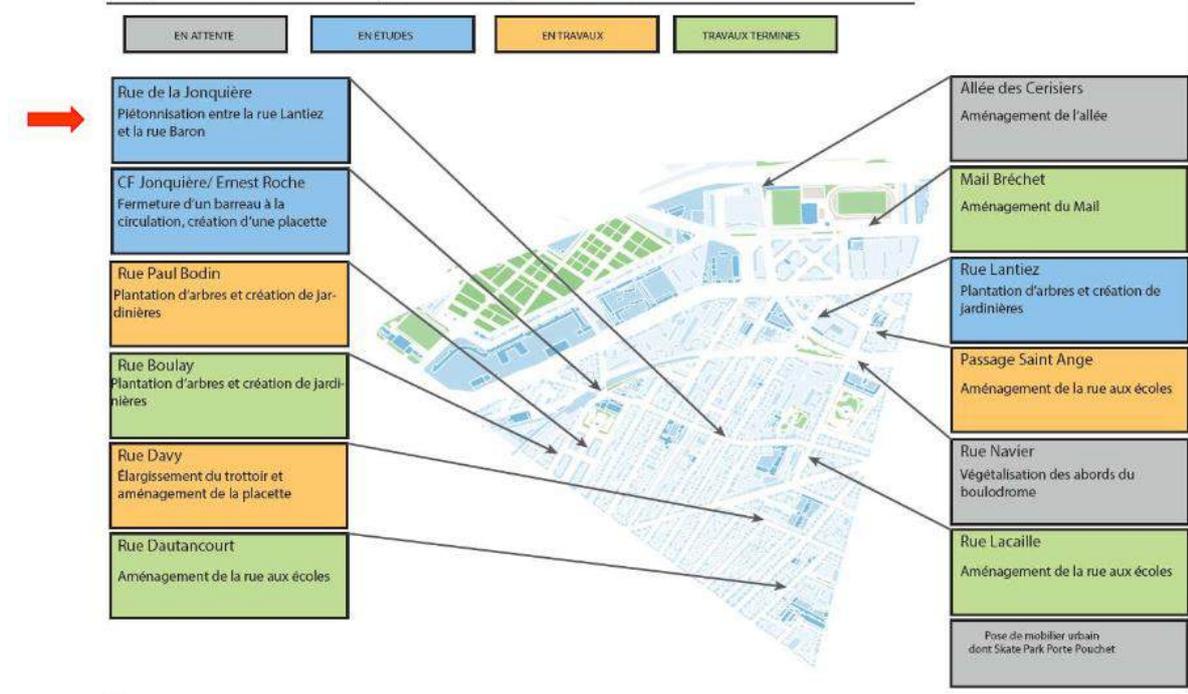
- En amont, un renouvellement de réseaux.
- Trouver des endroits à végétaliser, puisque la végétalisation a la capacité de refroidir les rues des minérales et urbaines. Par exemple, Rue Bodin, il y a plus d'une vingtaine d'arbres qui vont être plantés.
- Désencombrer : les services étudient la faisabilité de fluidité des déplacements sur les trottoirs, avec moins de mobiliers urbains.

- Enjeux d'apaisement. Cela veut dire que lorsqu'il y a beaucoup de déplacements dans un secteur, on va tenter d'éviter une circulation permanente de véhicules en cœur de quartier. Les déplacements seront donc déportés au niveau des périphéries autour du quartier sur les axes majeurs de l'arrondissement. L'enjeu est également d'éviter les itinéraires malins permettant de passer par les petites rues en cœur de quartier.
- Plus de confort : avec de beaux matériaux et créer de belles choses pour qu'une rue soit plus agréable à vivre. Ce qui sera présenté ce soir répond à cet objectif.
- Concertation : ici, cela a pris la forme d'une grande concertation après le diagnostic, trois réunions dans le quartier, des marches exploratoires. Il y a également eu une concertation sous forme numérique, où il a été possible d'enregistrer toutes les propositions qui sont venues enrichir le diagnostic des services techniques, avec une maîtrise d'usage et les petits désagréments constatés au quotidien dans les rues. Avec presque 380 participants, et des habitants qui sont venus voir les différentes propositions. À la fin, la Mairie s'est retrouvée avec une carte avec beaucoup de propositions pour un programme à 7 millions d'euros à l'échelle du quartier, mais on ne peut pas tout faire avec cette somme malgré tout. Il y a eu des choix de faits autour des enjeux primordiaux d'EVQ.



Aujourd'hui, sur tout ce qui avait été prévu, il reste trois projets à réaliser (en bleu sur la carte) :

Projets Embellir votre quartier - Epinettes- Bessières



Le Maire du 17^e : *Il y a une rue dans le programme qui a été annulée pour des raisons budgétaires. C'est l'allée des cerisiers, le long du stade Max Rousié. Le projet, en phase d'étude, n'était pas assez avancé avec plusieurs propriétaires concernés. Mais la Mairie n'a pas abandonné et tente de trouver d'autres financements. C'est la seule opération qu'on ne fera pas sur les dix.*

Habitants : *J'aimerais savoir ce que vous appelez « grands axes » pour le report des circulations. Il y a un souci dans le quartier, c'est que les deux grands axes sont l'avenue de Saint-Ouen et l'avenue de Clichy, et ces deux grands axes ont été limités à la circulation.*

Réponse (le Maire du 17^e) : *Peut-être revenir aux objectifs, ce n'est pas exclusivement de reporter, c'est aussi d'améliorer ...*

Habitants : *Oui mais là où je rejoins le Monsieur, c'est que pour le coup-là la circulation s'est totalement reportée sur les rues latérales et c'est un enfer. C'est une autoroute, Rue Lantiez, il y a une circulation ... vous sortez le soir à 18 h, il y a toute la rue avec des gens qui klaxonnent, etc. parce qu'ils attendent au feu, c'est compliqué pour passer et traverser. Et en termes de nuisances sonores, je pense qu'on a explosé. Nous avons perdu plutôt que gagné en confort !*

- *Nous sommes très inquiets de fermer une partie de la rue de la Jonquière, parce que ce que l'on voit, c'est que Sauffroy / Lantiez cela*

devient finalement un grand axe et cela change la physionomie du quartier et pas en bien.

- *Rue Gauthey, c'est l'autoroute.*
- *J'ai vu que d'habitude lorsque l'on fait de la circulation, il y a un cadre au milieu de la rue et on mesure comment ça se déporte. Je n'ai rien vu là ...*

Réponse (le Maire du 17e) : *En phase de concertation en 2022, à la fin de l'année, quand on a commencé à sortir des études, sur la Jonquière j'ai demandé à ce que l'on fasse un comptage et il a eu lieu. Je voulais que l'on compte le nombre de véhicules rue de la Jonquière. Lorsque l'on dit qu'il y en a beaucoup rue Lantiez, j'ai besoin d'une data objective. Cela a été posé l'année dernière pour avoir des données et voir comment cela aura un impact sur le report sur d'autres circulations, ça ne va pas s'évaporer. C'est pour cela qu'on a fait un comptage. Rue de la Jonquière, il y a beaucoup moins de circulation depuis 10 ans, ceux qui habitent là depuis 15-20 ans, le voient. Il y a des heures de pointe ...*

Habitants : *Il y a une ligne droite, donc les véhicules arrivent toute la journée.*

- *Justement, on ne peut pas mettre un comptage Rue Lantiez ?*

Réponse (le Maire du 17e) : *On est là pour en parler. Ce que je vous propose, nous sommes dans des mesures que l'on peut prendre...C'est-à-dire inverser les sens de circulation...pas tous ! On a l'expérience dans d'autres quartiers, on a fait des aménagements, on s'est laissé du temps, et en lien avec les habitants, on a inversé des rues parce qu'il y avait un effet. Quand vous dites qu'il y a des lignes droites ... on peut mettre des ralentisseurs.*

Il y a la mise aux normes pompiers, c'est 4m sur la chaussée avec forcément une voie cyclable et effectivement on ne peut pas sécuriser avec uniquement un ralentisseur ! Je dis qu'à un moment donné on peut aussi mettre des aménagements, mais on ne pourra jamais être derrière chaque automobiliste ou chaque deux-roues. Mais on peut mettre en place un certain nombre de mesures pour réduire les vitesses, casser les voies des itinéraires malins. Et s'il faut inverser des sens de circulation, cela peut se faire. Il n'y a pas de fatalité, mais être derrière chacun, c'est compliqué.

Dans l'état actuel, la rue compte une place de livraison, une place de stationnement et des terrasses.

L'aménagement proposé ci-dessous contient :

- Des dalles claires et la mise à niveau entre les trottoirs et l'ancienne chaussée.
- La création d'arceaux vélos.
- La création de jardinières de pleine terre (46m²)

Plan de la proposition rue de la Jonquière

Etat projeté :



Il est également possible d'envisager d'autres aménagements comme des chaises de rue, par exemple. La contrainte principale étant de garder de chaque côté 4m pour l'accès pompier.



Simulation 3D, en immersion. Cela permet de préfigurer l'aménagement proposé.

Les habitants craignent que les terrasses utilisent tout l'espace. Monsieur le Maire répond :

On a tiré les leçons d'autres endroits. Nous avons intégré tout pour qu'ils ne puissent pas aller jusqu'aux espaces verts. Ils doivent demander une autorisation, et nous n'autoriserons pas. Ils auront à l'identique, nous ne souhaitons pas qu'ils s'étalent. Il y a eu des abus dans d'autres rues où nous sommes parfois amenés à revoir l'autorisation qui a été donnée parce que le commerçant ne respecte pas la proximité immédiate du voisinage.

Ce sont des procédures longues puisqu'il faut justifier au niveau du tribunal administratif, puisque le commerçant peut aussi attaquer la Mairie sur le fait qu'elle a retiré un droit de contre-terrasse et cela peut être jugé abusif. Nous sommes en train de voir ce qu'il est possible de faire d'un point de vue juridique. Nous sommes dans un état de droit, si nous souhaitons la retirer, nous devons justifier pourquoi on la retire. L'autorisation n'est pas permanente, c'est une autorisation temporaire, toujours. Après, ce sont des procédures assez lourdes. Lorsqu'il y a une véritable gêne avérée, on arrive à faire retirer la terrasse. Nous en avons fait retirer Rue des Moines, c'est long mais on y arrive, parce que la tranquillité du voisinage c'est la priorité.

Donc, dans ce projet-là, nous avons justement fait en sorte qu'ils ne puissent pas s'étaler et nous demander une contre-terrasse. Il y a la jardinière qui gêne, et le passage doit être disponible pour les piétons. C'est l'objectif: créer un petit cœur de quartier, c'est modeste mais cela créait un pôle de vie. C'est ça l'intérêt du projet.

Habitants : *La végétalisation qui va être plantée, ça va être des fleurs ornementales ?*

Réponse (le Maire du 17e) : *On est plutôt sur des strates basses, arbustes, parce que les réseaux ne permettent pas d'accueillir des arbres.*

Réponse (les services espace public et voirie) : *On n'en est pas encore à la spécificité de l'essence, c'est fait par les services des espaces verts qui sont plutôt dans cette démarche de choisir des végétaux qui s'adaptent aux saisons en étant ornementaux.*

Habitants : *Je me pose quand même la question de l'intérêt de cette piétonisation. Je reviens sur la philosophie générale de ce projet, mais c'est vraiment un petit espace assez étroit. Est-ce qu'on n'est pas en train de créer des nuisances bien supérieures, à l'attrait que ça va créer. D'un point de vue de l'intérêt général, rue Lacaille, il y a des écoles, ici il n'y a pas d'école. Quel est l'intérêt ? À part les commerces qui vont bénéficier d'un apaisement autour, pour les habitants du quartier je suis très inquiet.*

Réponse (les services espace public et voirie) : L'idée, encore une fois, on ne peut pas tout faire au même moment. Vous avez la maîtrise d'usage de votre rue et, à un moment donné, il faut procéder par étapes. On va pouvoir modifier au fur et à mesure, là on commence rue de la Jonquière.

Habitants : Rue Lantiez, il y a une grande vitesse, notamment le soir. Les ralentisseurs sont assez bas, pourquoi pas un radar ?

Sur l'espace créé, j'ai l'impression que vous remplacez du pétrole par du minéral, donc je ne suis pas sûr qu'au niveau de la réduction des îlots de chaleur ... est-ce qu'il n'y a pas moyen d'avoir un autre type de revêtement avec moins d'inertie ? Là, l'été il fait vraiment très chaud à partir de 15h – 16h, il faut quand même travailler les matériaux de revêtement si on ne peut pas planter d'arbres.

Réponse (les services espace public et voirie) : On est sur un revêtement clair, donc la sensation de chaleur va diminuer puisque la réverbération va augmenter, mais pendant la nuit les habitants auront un effet de fraîcheur ressenti. C'est une conciliation de vos demandes, on ne peut pas tout faire.

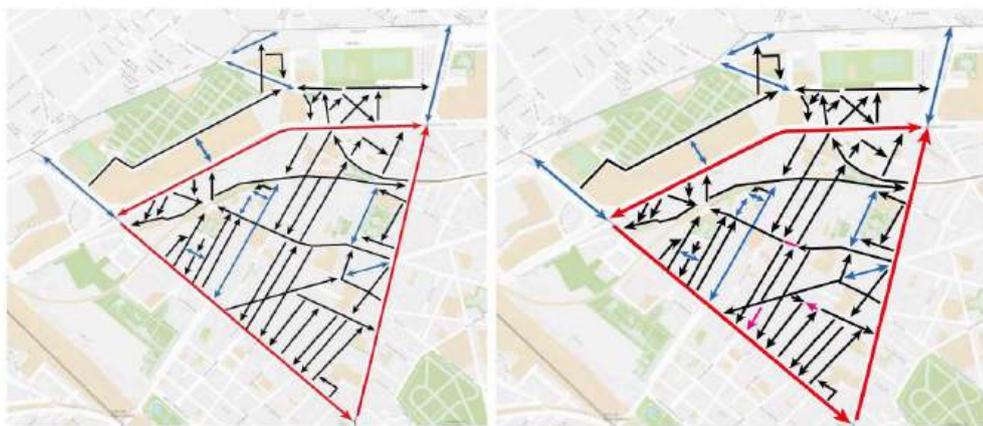
C'est la moins pire des solutions pour aller vers ce rafraîchissement, puisqu'il y a les réseaux et les pompiers qui contraignent l'espace.

Habitants : Combien y a-t-il d'habitants dans l'arrondissement et combien de personnes avez-vous consulté ?

Réponse (le Maire du 17e) : Vous savez, les concertations ça intéresse très peu d'habitants. Il y a à peu près mille habitants qui ont répondu et il y a des habitants qui ont fait des propositions. Nous faisons l'effort de présenter le projet pour qu'il soit amélioré avant le début des travaux.

Habitants : Pour les sens de circulation, je suis à l'angle Sauffroy/Jonquière depuis trente ans et j'ai toujours connu l'axe comme étant de transit. Je pense qu'une bonne idée serait de couper cet axe et pourquoi pas de changer le sens de la rue Sauffroy entre Jonquière et Guy Môquet.

Proposition de modification du plan de circulation



Après la concertation et après le diagnostic qui a été réalisé dans le cadre d'EVQ, les services ont présenté ce projet il y a deux ans.

Il y a trois changements :

- Rue Davy – inversion entre rue Lacroix et rue des Appenins. Celui-ci va permettre de casser les itinéraires malins et entraîner également certains riverains à faire le tour, pour aller se garer le soir. Cependant, toutes les personnes qui traversent cette rue toute la journée vont devoir faire autrement. Il y a également un enjeu de trajet scolaire sur cette rue, suite à une demande d'habitants, le changement de sens de circulation est proposé ainsi car il y a beaucoup de groupes scolaires qui traversent entre rue Davy et rue Guy Môquet, et les trottoirs sont très restreints.
- Rue de la Jonquière – piétonnisation de la rue entre la rue Lantiez et la rue Baron.
- Rue Sauffroy – inversion entre rue Guy Môquet et Avenue de Clichy. Cette dernière proposition pourrait potentiellement permettre de casser l'itinéraire malin que les habitants craignent ce soir sur la rue Lantiez.

Habitants : *Les avenues de Clichy et de Saint-Ouen, aujourd'hui il y a un sens interdit sur l'avenue de Clichy qui fait que ça revient sur Guy Môquet. Et Guy Môquet, vous la changez de sens ... tous les gens qui sortent vers le périphérique, ça impacte ! Donc, sur votre plan, la rue Guy Môquet est inversée, elle sera en double sens. Mais ça ne vient pas du problème de circulation, avec votre plan les gens vont tourner sur Guy Môquet et tourner sur rue Lantiez pour récupérer le périphérique. Donc, en plus d'avoir ceux de rue Sauffroy, on va récupérer les personnes de Guy Môquet et de la Jonquière. On va avoir un énorme impact et pas du tout d'apaisement !*

Réponse (le Maire du 17e) : *Non, parce que ce qu'il faut regarder, ce sont les flux de la rue de la Jonquière et il n'y a plus grand-chose rue de la Jonquière.*

Nous n'avons pas la compétence légale de changer les sens de circulation. La Ville de Paris a la compétence centrale, quand ils ont fait « entrant » l'avenue de Clichy et « sortant » l'avenue de Saint-Ouen, cela date de plusieurs années. Il y a eu une période, quand le tribunal qui était en train de s'installer et qu'il n'y avait pas la ligne 14, le tribunal a demandé à ce qu'il y ait un double sens organisé pour que les bus notamment puissent desservir le palais de justice en attente de la ligne 14.

Puis, nous avons eu des décisions où vous ne pouviez plus du tout remonter. J'ai réussi à négocier que les riverains aient la possibilité de remonter avec un panneau « interdit sauf desserte locale ».

Habitants : *Mais les gens ne le font pas ! Ils prennent la rue Guy Môquet !*

Réponse (le Maire du 17e) : *Cela fonctionne en desserte de quartier. Sur l'intérieur du périmètre, nous avons un peu plus de mal sur les marges de manœuvre. Nous pouvons réfléchir à changer, mais il faut des propositions. Il y en a une qui vient d'être proposée. Vous habitez Rue Lantiez, je serai intéressé de savoir ce que vous proposez de changer. Si on vient ce soir, c'est pour vous entendre, mais ça ne sera jamais parfait parce qu'il y aura toujours un report quelque part. L'idée est de minimiser pour que ce ne soit pas la grande autoroute rue Lantiez, nous sommes là pour essayer que ces actions améliorent le quartier. Tout n'est pas arrêté et sur ces petits sens de circulation, nous avons un peu plus la main.*

Habitants : *Changez le sens de circulation de la rue Sauffroy.*

Réponse (le Maire du 17e) : *Dans la consultation, cela avait été évoqué, mais que partiellement.*

Habitants : *Moi, avec ma voiture, si je viens sur cette rue, je ne ralentis pas. Il n'y a pas de ralentisseurs...ou des tout petits...*

Réponse (le Maire du 17e) : *Pour les ralentisseurs, il y a des normes et des lois. On ne peut pas faire des ralentisseurs tout le long, on est obligé de laisser sur les côtés.*

Habitants : *Est-ce qu'on mesure le trafic avant et après le test ?*

Réponse (le Maire du 17e) : *Ce soir on retient cette proposition et nous allons la mettre à l'étude et l'objectiver avec des capteurs. Nous l'avons fait rue de la Jonquière, sur le haut. Il y a longtemps, mais plus on fait ça longtemps et plus on a une vraie tendance de flux.*

Habitants : *Rue Guy Môquet, ça peut être intéressant de le faire. Parce que c'est devenu curieux au niveau de la gestion des flux.*

- *Ce dont on parle aussi beaucoup ce soir, c'est d'incivilités et de mésusages de la voirie. Le renforcement aussi des contrôles pour éviter les infractions, plus les systèmes de ralentissements, ou de pédagogie, ce sont également des choses qu'il faudrait mettre en place.*

- Depuis que nous avons cette avenue de Clichy qui est bloquée, c'est l'enfer ! Ce n'est pas possible, c'est pour cela que nous avons cette réaction épidermique, si vous ne réglez pas ce problème de circulation, on va tous voter non.
- Nous sommes tous d'accord, nous avons soit un véhicule, soit un vélo et nous recherchons tous la quiétude dans notre beau quartier. En revanche, nous voyons toujours les mêmes problèmes. Même si d'autres ont été gérés. J'habite en face du collège Mallarmé, nous avons la joie d'assister tous les matins aux klaxons, livraisons, les incivilités, etc. Je crois que l'idée serait de trouver un système, comme déjà sur des rues, c'est le résidentiel. C'est-à-dire de permettre l'accès uniquement aux riverains et de prévoir à cet endroit la déviation qui les mènerait sur les axes principaux.
- Si la Rue Sauffroy était réservée aux riverains, comme le passage Pouchet...

Réponse (les services espace public et voirie) : On reviendra certainement à des problèmes d'incivilité, on pourrait prendre un arrêté, même s'il faudrait vérifier que ce statut de rue existe dans Paris et à cet endroit. Il faudrait que cela soit respecté ! C'est-à-dire que, par exemple, les livreurs qui sont tenus d'aller livrer le petit colis, etc... il faudrait qu'ils fassent autrement, et ils n'iraient pas pieds !

Réponse (le Maire du 17e) : Nous comprenons ce que vous voulez dire, mais après on se confronte à la réalité, ce n'est pas simple. Passage Pouchet, c'est tout petit !

Réponse (les services espace public et voirie) : Dautancourt, nous avons changé le statut de la rue, lorsque vous regardez dans Google Maps ou Waze, elle n'existe plus comme rue circulaire. Pour autant, vous avez continuellement des gens qui l'empruntent parce qu'ils le font depuis des années. Beaucoup moins... mais vous avez toujours des livreurs, des taxis et les VTC ... mais vous aurez toujours des circulations.

Habitants : Entre rue Sauffroy et Lantiez, il y a un sujet également sur le passage piéton pour le passage des enfants. C'est un croisement très en aveugle avec autour le collège et les écoles. Nous préconisons de l'agrandir ou une remise à niveau, mettre un ralentisseur juste avant...

Réponse (le Maire du 17e) : Un ralentisseur, on peut en mettre.

Habitants : *Vous affichez le projet sur un panneau et vous fermez la rue sans faire d'aménagement pendant trois mois, au moins cela laissera le temps de réaménager et à ce moment-là on met en place le comptage et on voit ce qui se passe. Cela permet de gérer les flux ...*

Réponse (le Maire du 17e) : *Nous retenons votre proposition, merci Monsieur.*

Habitants : *Je trouve cet aménagement très joli et je rejoins le Monsieur, c'est que même en inversant le sens de circulation, ce carrefour va rester et c'est dangereux. Peut-on piétonniser un peu plus jusqu'à rue des Moines ?*

Réponse (le Maire du 17e) : *Non, on ne peut pas aller au-delà parce que ça pose d'autres problèmes. Changer les flux, c'est possible, mais il faut laisser s'installer le projet ... s'il faut inverser totalement la rue Sauffroy, on le fera ! Il y a l'expérimentation aussi, c'est quelque chose qu'on peut faire ... mais il faut le temps parce que c'est tout l'écosystème de circulation qui est impacté et je pense qu'on apporte plus qu'aujourd'hui en sécurisation.*

Habitants : *Comment va s'organiser le ramassage des poubelles sur la portion ?*

Réponse (le Maire du 17e) : *Cela sera prévu. Il y a toujours une phase d'accompagnement des copropriétés, et il y a des gardiens et des gardiennes qui poussent les poubelles plus loin en lien avec les services de collecte.*

Habitants : *Est-ce qu'on pourrait installer des ombrières comme dans le Sud ?*

Réponse (les services espace public et voirie) : *Les ombrières, on va certainement en déployer deux ou trois l'an prochain dans le 17^e, essentiellement dans les endroits minéralisés où les réseaux en sous-sol ne permettent pas autre chose.*

Réunion publique

Embellir Votre Quartier

Proposition Rue de la Jonquière

Jeudi 28 novembre 2024

Sommaire

- 01 Rappel de la démarche
- 02 Rappel des résultats de la concertation
- 03 Proposition pour la rue de la Jonquière et temps d'échange

01

Rappel de la démarche
Embellir Votre Quartier

La démarche Embellir votre quartier

Où ? les quartiers La Fourche – Guy Môquet et Épinettes – Bessières

Pourquoi ? La Ville a initié la démarche Embellir **votre quartier afin d'apaiser et transformer l'espace public** : plus de végétalisation, de zones piétonnes, de pistes cyclables, etc.

L'idée est également de pouvoir, sur un quartier, avoir une approche globale et condenser ainsi les travaux (et donc les nuisances) sur une période la plus courte possible.

Enfin, le dispositif est marqué par la volonté de **placer les parisiens et les parisiennes au cœur de la** démarche en leur proposant de contribuer.



Qu'est ce que la démarche « Embellir votre Quartier » ?

COORDONNER

les travaux



Objectifs

- ✓ anticiper les travaux concessionnaires
- ✓ Réaliser les travaux dans sur une période réduite
- ✓ Geler les demandes de chantier sur les quartiers lorsqu'ils sont aménagés (sauf urgence et sécurité)

- ✓ Coordination et discussions avec tous les concessionnaires

VEGETALISER

Paris



Objectifs

- ✓ Construire des trames vertes
- ✓ Lutter contre le réchauffement climatique et les effets d'îlot de chaleur urbain

- ✓ planter des arbres
- ✓ perméabiliser nos sols avec des jardinières de pleine terre

DESENCOMBRER

nos rues



Objectifs

- ✓ Rendre plus esthétique
- ✓ Rendre plus propre (limiter les supports de graffitis et stickers)

- ✓ Manifeste pour une esthétique Parisienne
- ✓ supprimer les artefacts urbains inutiles (panneaux, mâts, barrières etc.)

APAIER

la circulation



Objectifs

- ✓ Plus de place pour les piétons
- ✓ Sécuriser
- ✓ Meilleur partage entre les mobilités
- ✓ Réduire les nuisances sonores
- ✓ Améliorer la qualité de l'air

- ✓ casser la circulation de transit
- ✓ réduire la vitesse de circulation
- ✓ créer de nouvelles pistes cyclables
- ✓ créer des rues aux écoles

PLUS DE CONFORT

et d'accessibilité



Objectifs

- ✓ Améliorer l'inclusion
- ✓ Améliorer le confort des déplacements

- ✓ pour les personnes à mobilité réduite
- ✓ pour les enfants
- ✓ pour les seniors
- ✓ ... et pour tous !

CONCERTER

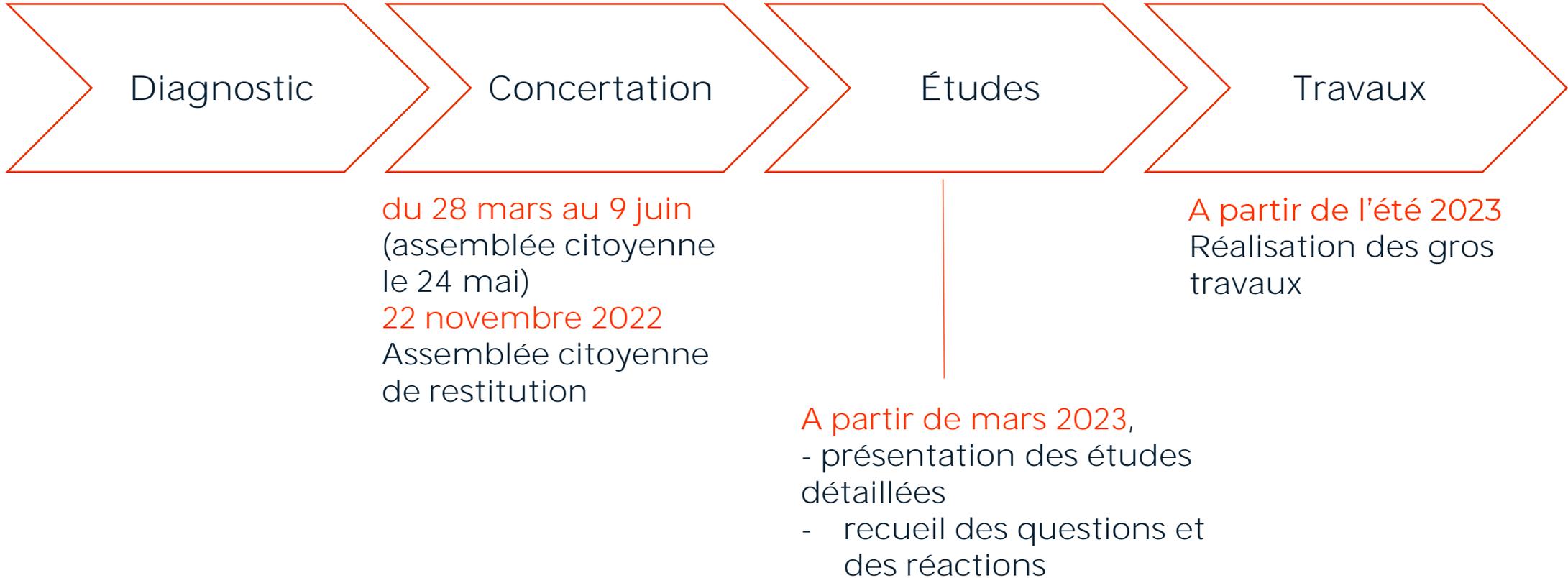
Dans les quartiers



Objectifs

- ✓ Recueillir les idées, les envies et les besoins
- ✓ Organiser des marches, des ateliers...

Quel calendrier ?



Quelle démarche de concertation ?

1. Réunion de lancement et ouverture de idée.paris (28 mars 2022)

2. Organisation de 5 marches exploratoires par la Mairie du 17^{ème} et le C.A.U.E de Paris (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) :

- Un quartier plus accessible (21 avril 2022)
- Une ville à hauteur d'enfant (11 mai 2022)
- L'appropriation et le confort des femmes dans l'espace public (11 mai 2022)
- La place des chiens dans le quartier (17 mai 2022)
- La végétalisation de l'espace public (21 mai 2022)



3. Organisation de points participatifs sur l'ensemble du quartier

4. Assemblée citoyenne des conseils de quartier
La Fourche – Guy Môquet et Épinettes Bessières
(24 mai 2022)



Embellir votre quartier en quelques chiffres

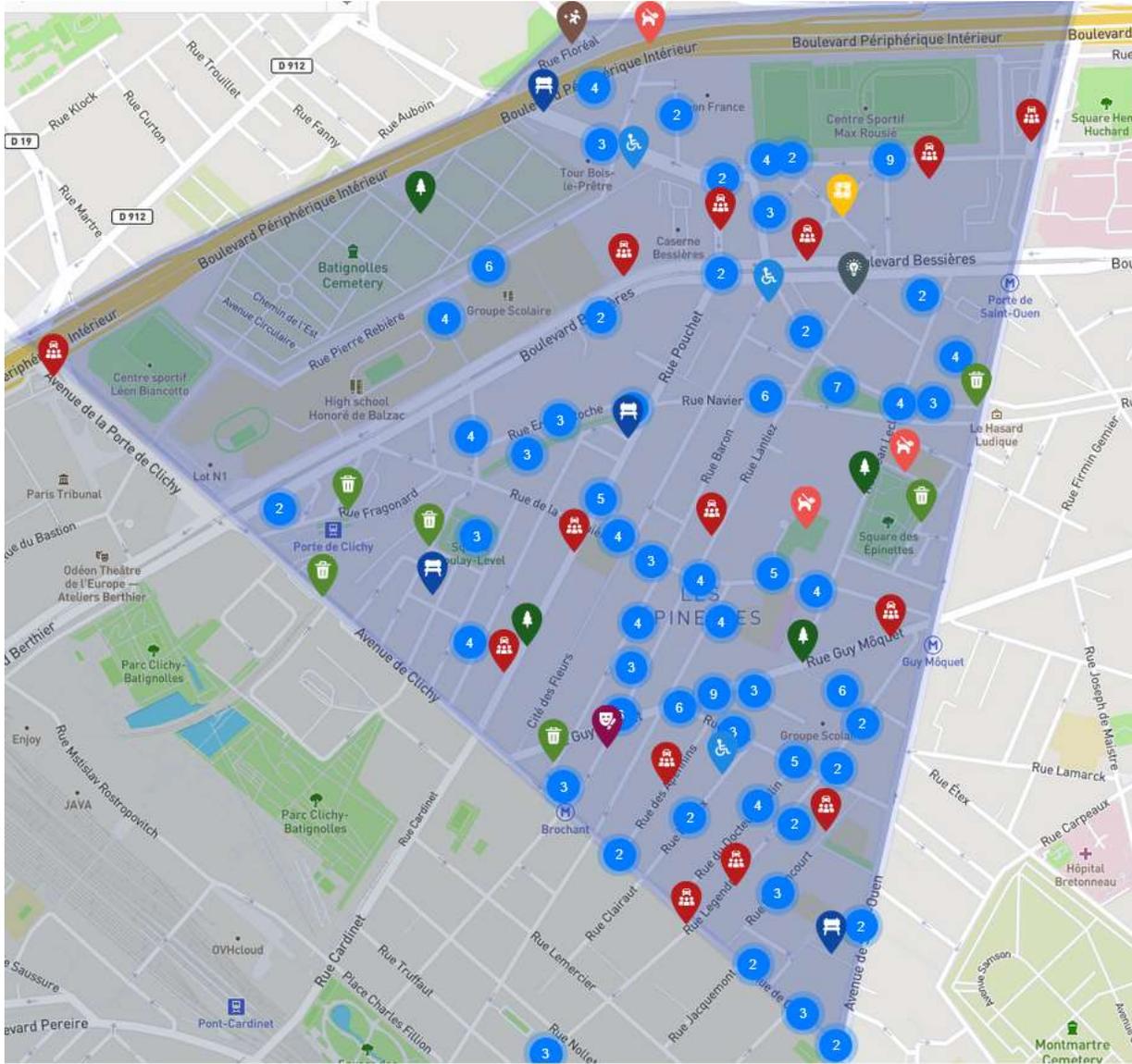
- **242 contributions récoltées**, dont :
- 86 reversées suite aux marches exploratoires
 - 17 reversées suite à l'Assemblée citoyenne
 - 7 reversées suite aux points participatifs (91 contributions ont été récoltées au total, regroupées en 7 thématiques)

→ **380 participants**

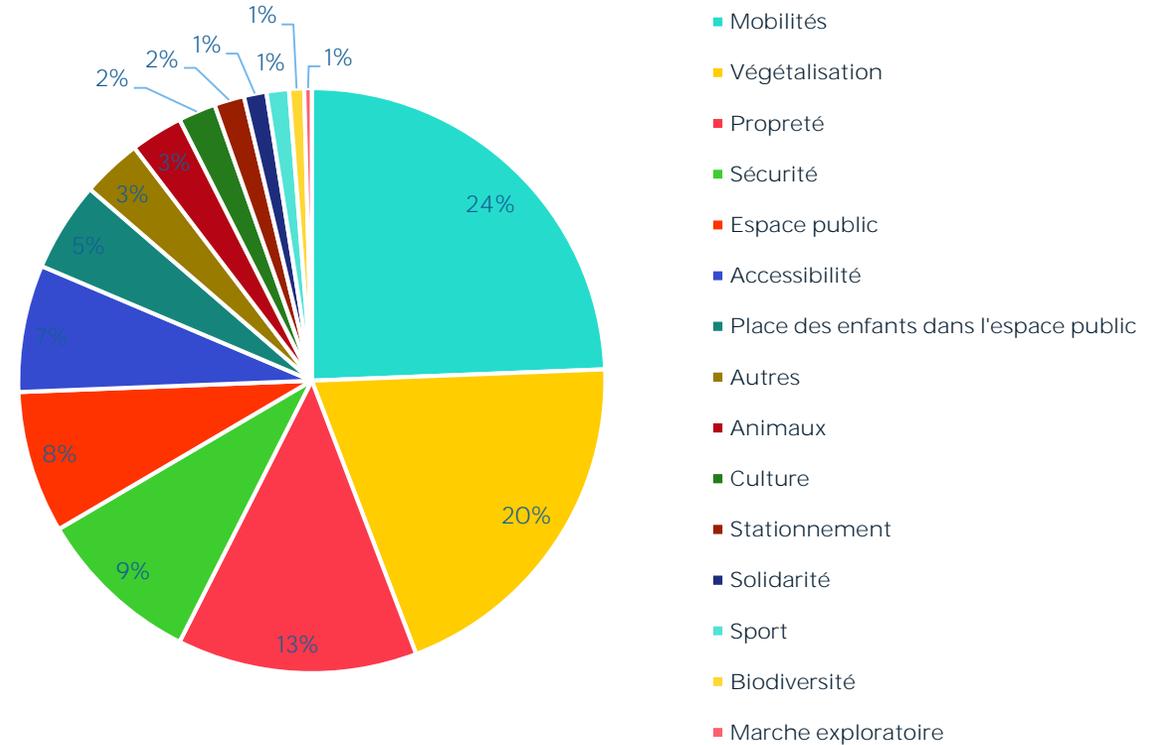
→ **972 votes**

Les contributions les plus votées :

 <p>Association BLANC TITANE - ON-OFF Studio 25 mai 2022</p> <p>Les îlots de végétalisation, de lien social, d'Art Pourquoi embellir un quartier ? Pour mieux y vivre ensemble. Développant des nouveaux usages en relation avec les habitants, les îlots de [...]</p> <p>Espace public Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>12 commentaires / 71 votes</p>	 <p>Paris en Selle 8-17e 17 mai 2022</p> <p>Un nouveau plan de circulation pour le quartier Le but de ce projet est de réduire le trafic automobile dans les petites rues de quartier pour y circuler plus facilement, et aussi de mani[...]</p> <p>Mobilité (piétons, vélos, voit... Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>10 commentaires / 66 votes</p>	 <p>Points participatifs Paris 17ème 1 juin 2022</p> <p>Requalifions une partie du terrain de pétanque Navier en un espace ca... Situé à l'intersection des rues Jean Leclaire, Navier, Kellner et de l'avenue de Saint-Ouen, le terrain de pétanque Navier représent[...]</p> <p>Animaux Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>11 commentaires / 60 votes</p>	 <p>Dulu 29 mars 2022</p> <p>Suppression stationnement - élargissement trottoirs 1- retirer le stationnement Rue Davy2- élargir le trottoir là où il y avait le stationnement3- Végétaliser en pleine terre (comme devant [...])</p> <p>Place des enfants dans l'esp... Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>4 commentaires / 47 votes</p>	 <p>Pierre17 29 mars 2022</p> <p>Piétonisation Rue de la Jonquière La rue de la Jonquière est une rue très vivante où beaucoup de piétons circulent (beaucoup de commerces, un collège, des écoles, une p[...])</p> <p>Mobilité (piétons, vélos, voit... Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>4 commentaires / 40 votes</p>	 <p>Oulu 29 mars 2022</p> <p>Rue davy - zone de rencontre 1- Creation zone de rencontre (comme Rue Levis)</p> <p>Mobilité (piétons, vélos, voit... Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>1 commentaire / 31 votes</p>	 <p>Lae 30 mars 2022</p> <p>Créer une piste cyclable rue guy moquet La rue possède de grands trottoirs, la rue du capitaine lagache est piétonnisée mais cela reste compliqué d'avoir un ressenti de calme d[...]</p> <p>Mobilité (piétons, vélos, voit... Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>0 commentaire / 29 votes</p>	 <p>Laboratoire de la ride 14 avril 2022</p> <p>Création d'un espace de glisse urbaine L'ancien « skate park » de la rue Floréal est aujourd'hui complètement laissé à l'abandon. Les utilisateurs de ces installations [...]</p> <p>Sport Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>3 commentaires / 28 votes</p>
--	--	--	--	--	---	---	--



Part des contributions par thématique



02

Rappel restitution de la concertation

Projets proposés: EVQ- Epinettes Bessières- La Fourche Guy Moquet

1 Rue de la Jonquière
Piétonnisation entre la rue Lantiez et la rue Baron
Soutiens: 50 200 000 €

2 CF Jonquière/ Ernest Roche
Fermeture d'un barreau à la circulation, création d'une placette
60 000 € (AC)

3 Rue Paul Bodin
Plantation d'arbres et création de jardinières
600 000 € (AC) (PP)

4 Rue Boulay
Plantation d'arbres et création de jardinières
200 000 € (PP)

5 Rue Davy
Élargissement du trottoir et aménagement de la placette
Soutiens: 99 400 000 €

6 Rue Dautancourt
Aménagement de la rue aux écoles
Soutiens: 14 703 000 € (AC) (PP)

7 Allée des Cerisiers
Aménagement de l'allée
Soutiens: 9 400 000 €

8 Mail Bréchet
Aménagement du Mail
19 Contributions 1 200 000 € (PP) (CAUE)

9 Rue Lantiez
Plantation d'arbres et création de jardinières
320 000 € (AC) (PP)

10 Passage Saint Ange
Aménagement de la rue aux écoles
4 Contributions 100 000 € (PP)

11 Rue Navier
Végétalisation des abords du boulo-drome
Soutiens: 26 745 000 €

12 Rue Lacaille
Aménagement de la rue aux écoles
540 000 € (CAUE)



- (AC) Proposition reçue en Assemblée citoyenne
- (PP) Proposition reçue en Point participatif
- (CAUE) Proposition reçue lors d'une marche exploratoire

Modification du plan de circulation
300 000€

Mise aux normes des carrefours
300 000€

Petites interventions
500 000€

Pose de mobilier urbain dont Skate Park Porte Pouchet
150 000€ (Soutiens: 28)

Études externalisées
300 000€

Montant total : 7 018 000€

Projets Embellir votre quartier - Epinettes- Bessières

EN ATTENTE

EN ETUDES

EN TRAVAUX

TRAVAUX TERMINES

Rue de la Jonquière
Piétonnisation entre la rue Lantiez
et la rue Baron

CF Jonquière/ Ernest Roche
Fermeture d'un barreau à la
circulation, création d'une placette

Rue Paul Bodin
Plantation d'arbres et création de jar-
dinières

Rue Boulay
Plantation d'arbres et création de jardi-
nières

Rue Davy
Élargissement du trottoir et
aménagement de la placette

Rue Dautancourt
Aménagement de la rue aux écoles

Allée des Cerisiers
Aménagement de l'allée

Mail Bréchet
Aménagement du Mail

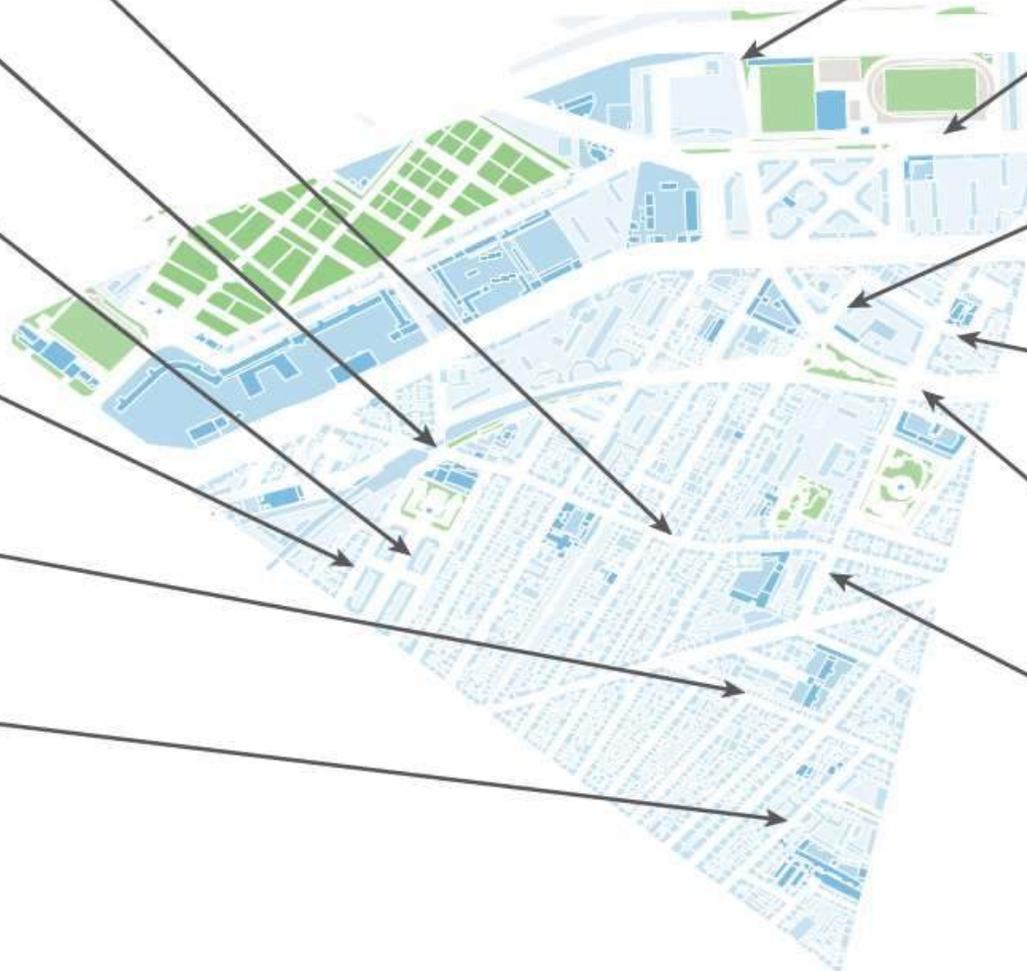
Rue Lantiez
Plantation d'arbres et création de
jardinières

Passage Saint Ange
Aménagement de la rue aux écoles

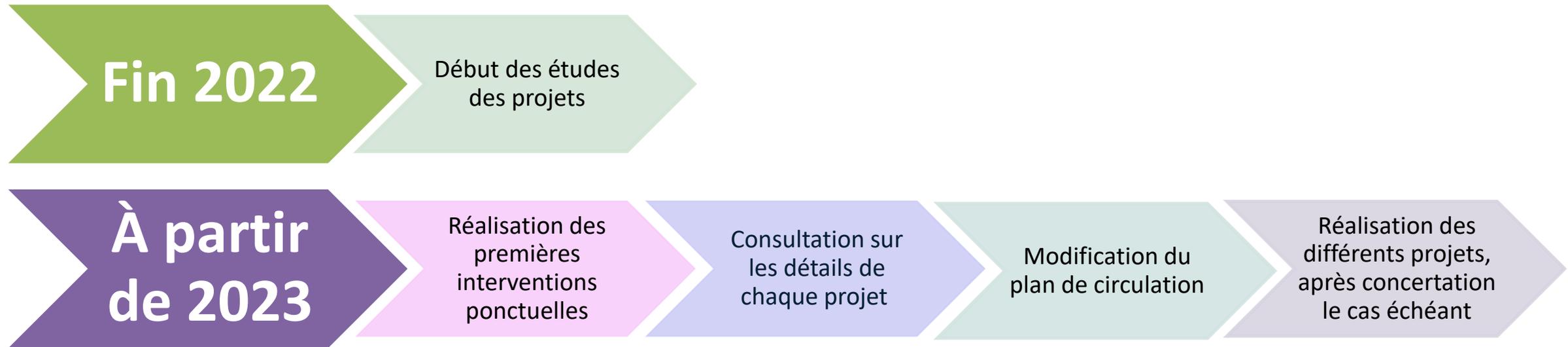
Rue Navier
Végétalisation des abords du
boulodrome

Rue Lacaille
Aménagement de la rue aux écoles

Pose de mobilier urbain
dont Skate Park Porte Pouchet



Calendrier prévisionnel



03

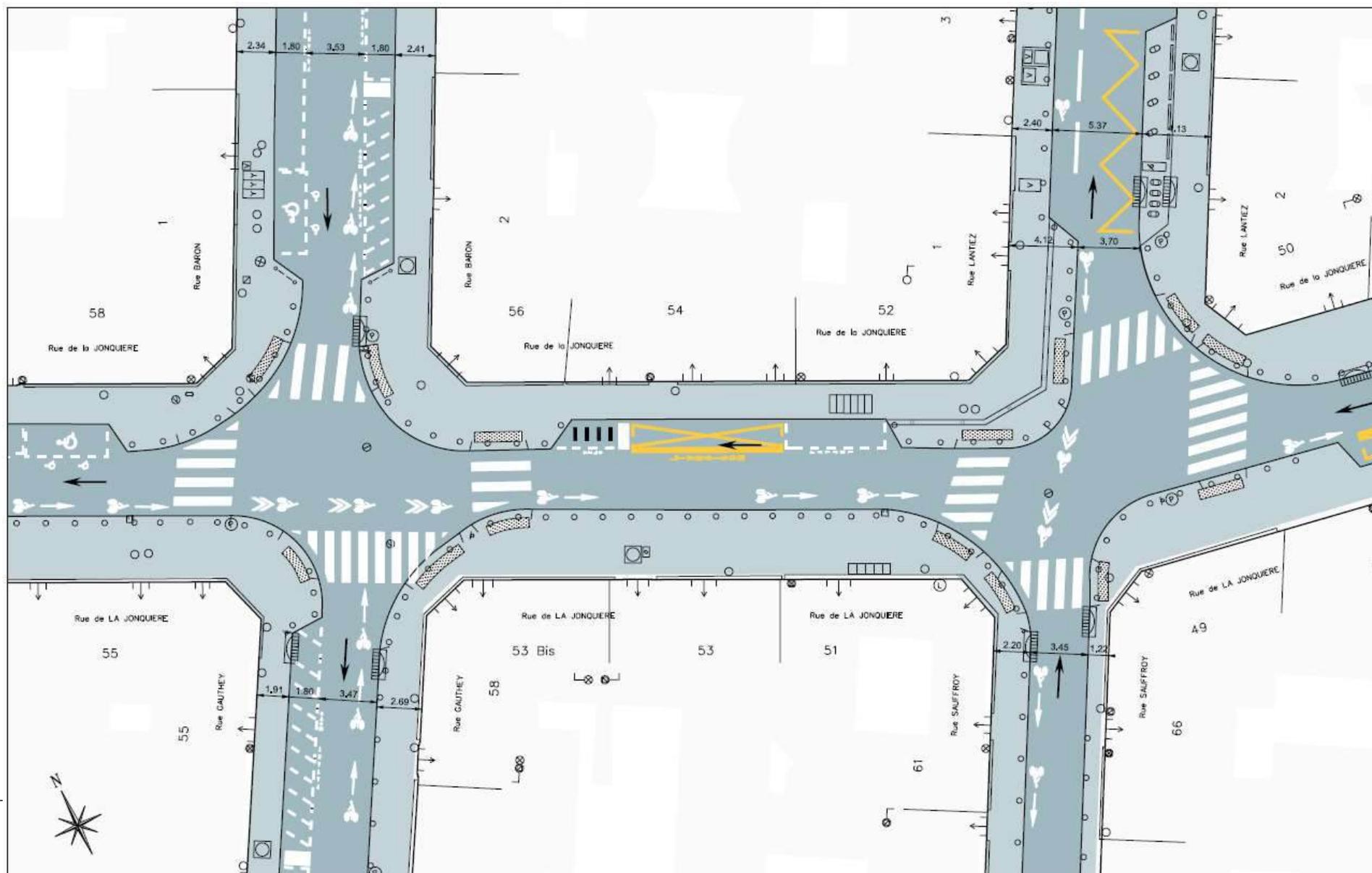
Proposition de
piétonisation et
végétalisation de la rue de
la Jonquière

Piétonisation et végétalisation de la rue de la Jonquière – programme proposé

- Interruption de la circulation entre les rues Lantiez et Baron
- Mise en œuvre de barrières manipulable en cas de besoin (taxis, déménagement, urgence)
- Piétonisation de la rue avec un dallage clair
- Création de jardinière avec végétalisation strate basse
- Création d'une voie pompiers de part et d'autre de la jardinière
- Création d'arceaux vélos
- Conservation des terrasses des cafés dans leur configuration actuelle
- Calendrier prévisionnel de réalisation : T1 2025 – juin 2025

Plan de la proposition rue de la Jonquière

Etat actuel :

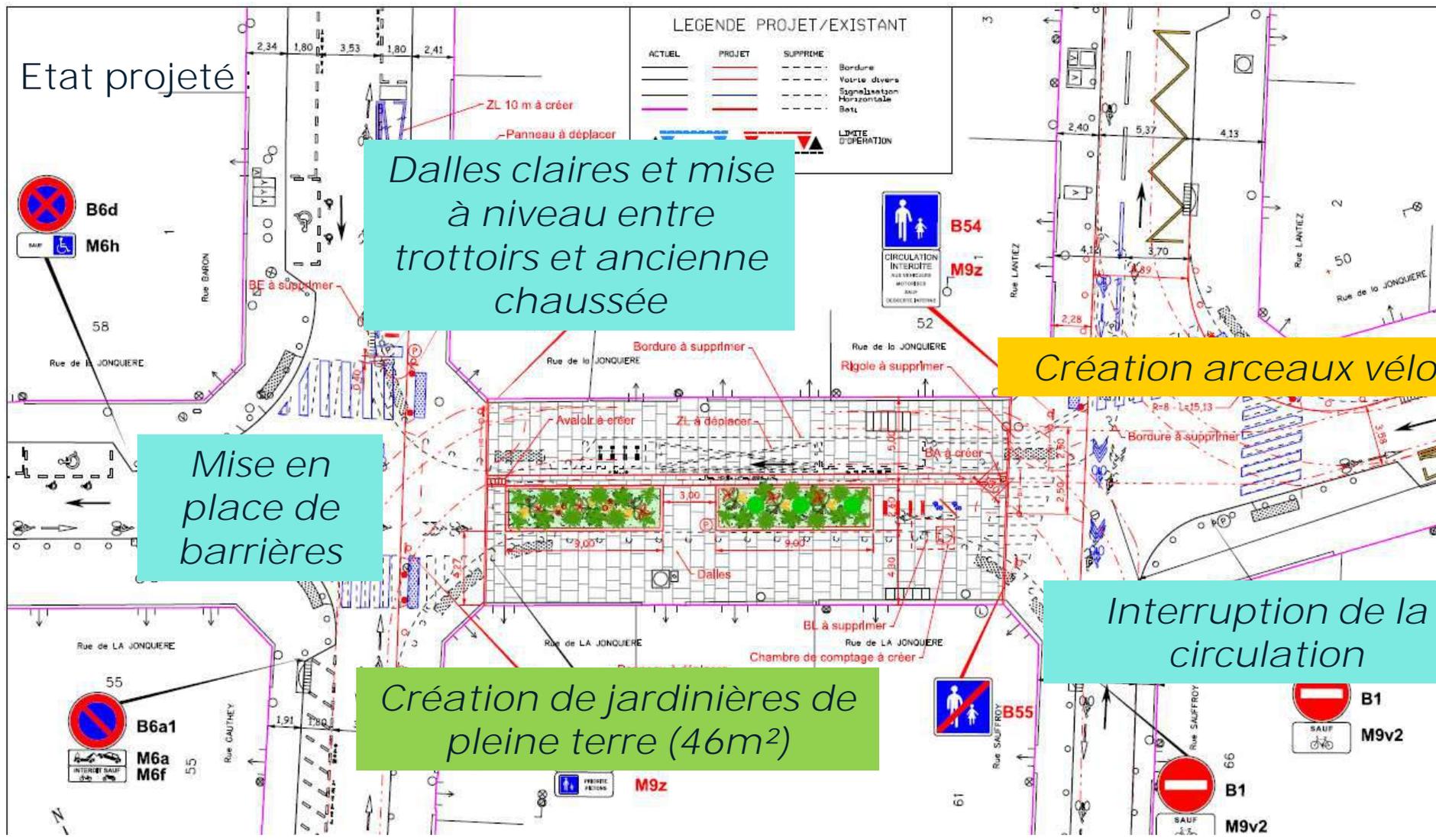


Plan de la proposition rue de la Jonquière

Etat projeté :



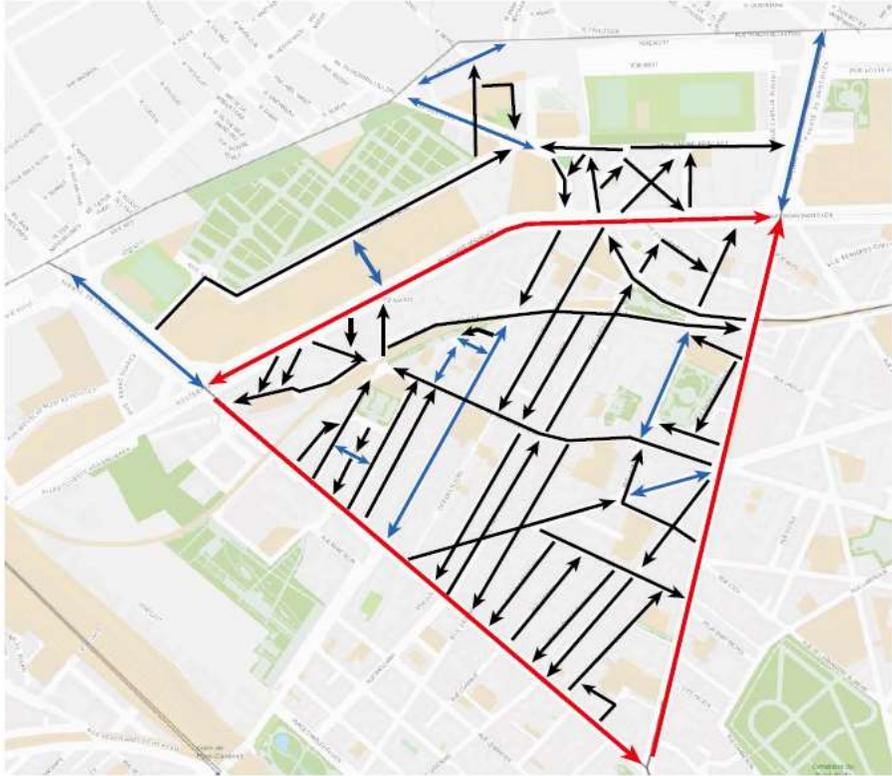
Plan de la proposition rue de la Jonquière



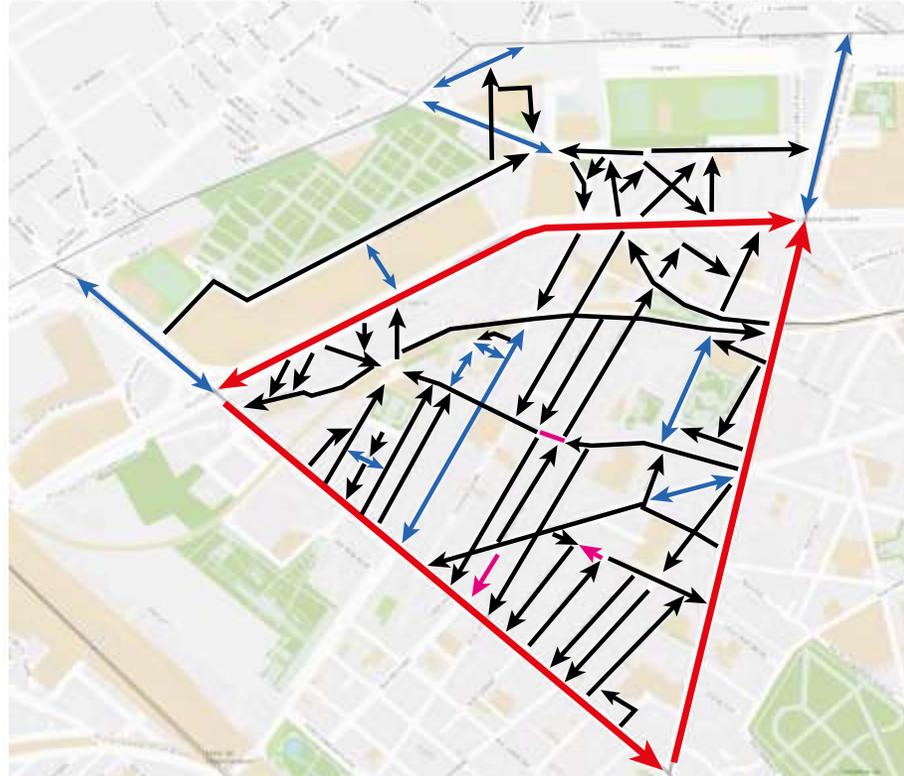
Projection 3D de la proposition rue de la Jonquière



Proposition de modification du plan de circulation



Existant



Projet

- Rue Sauffroy: inversion entre rue Guy Môquet et Avenue de Clichy
- Rue Davy: inversion entre rue Lacroix et rue des Appenins
- Rue de la Jonquière: Piétonnisation de la rue entre la rue Lantiez et la rue Baron



Temps d'échange

Vos questions et réactions